

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – BATNA

COMMUNIQUE

RAPPEL ARTICLE N°112 - RG 2018
Comportement antisportif envers officiels

Tous propos injurieux, diffamatoires ou grossiers envers un officiel de match sont considérés comme un comportement antisportif. Ils sont sanctionnés par :

- Quatre (04) matchs fermes de suspension pour le joueur fautif.
- Six (06) mois fermes de suspension de toute fonction officielle pour le dirigeant fautif.
- o Une amende de :
 - Joueur : Dix mille (10.000 DA).
 - Dirigeant : Dix mille (10.000 DA).

